



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

mutuelles

Question écrite n° 67989

Texte de la question

M. Joël Giraud rappelle à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes que la gouvernance démocratique propre aux mutuelles a fait la preuve de son efficacité, d'une gestion raisonnable et sécurisée au service des adhérents. Ce modèle a d'ailleurs été consacré par la loi sur l'économie sociale et solidaire. Or le projet actuel de transposition de la directive Solvabilité II pourrait remettre en cause la gouvernance mutualiste. Il lui demande ce qu'elle compte mettre en œuvre pour éviter cette dérive.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67989

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9157

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)